

# Bilan des travaux 2018-2019



**TABLE GIRT 062**

Table locale de gestion intégrée  
des ressources et du territoire  
**Lanaudière**

## Table des matières

Rôles et mandats .....	3
Rencontres.....	3
Harmonisation des secteurs d'interventions .....	3
Portion Nord (ancienne UA 062-52) .....	3
Portion sud (ancienne UA 062-51).....	4
Synthèse des mesures d'harmonisation .....	5
Fermetures de chemin dans le cadre des PAFI .....	9
Harmonisation antérieure de secteurs d'interventions .....	9
Portion Nord (ancienne UA 062-52) .....	9
Portion sud (ancienne UA 062-51).....	11
Consultations publiques .....	11
Réalisations 2018-2019.....	11
Administration de la Table GIRT .....	11
Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux.....	11
Échange d'informations, partage et transfert de connaissances .....	12
Bilan 2018-2019 de la Table GIRT 062 .....	13
Rôle des délégués.....	13
Travaux de la Table GIRT 062.....	13
Réalisations .....	13
Défis .....	13
Annexe I – Résultats du sondage annuel – Harmonisation 2018-2019.....	15
Avis de début des travaux.....	15
Infrastructures routières.....	13
Période de chasse .....	21
Bureau de mise en valeur des bois.....	22
Transport des bois .....	23
Mesures d'harmonisation spécifiques .....	25
Outils d'informations et de communications.....	26
Satisfaction générale à l'égard du processus d'harmonisation.....	27

**Rédaction**  
**Révision linguistique et mise en page**

Claudine Ethier  
Catherine Lavallée

Ingénieure forestier  
Secrétaire PADF

## Rôles et mandats

La Table GIRT est une entité consultative qui réagit aux plans d'aménagement forestier intégré proposés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Sa mise en place répond à l'article 55 de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, qui décrit également ses principaux mandats :

- Assurer la prise en compte des intérêts des personnes et organismes concernées par l'aménagement durable des forêts;
- Proposer des objectifs locaux d'aménagement durable;
- Convenir de mesures d'harmonisation des usages;
- Proposer un mécanisme de règlement des différends.

## Rencontres

Les rencontres de la Table GIRT 062 favorisent l'échange d'information et la mise en commun de l'expérience mais aussi de l'expertise des différents partenaires.

- 5 rencontres d'une journée complète
- 1 rencontre d'une demi-journée
- 1 visite-terrain : ZEC Lavigne
- 100 % des rencontres avec double quorum

## Harmonisation des secteurs d'interventions

Les prises de décision à la Table GIRT 062, incluant l'adoption des mesures d'harmonisation des secteurs d'intervention, se concluent par consensus uniquement. Il n'existe aucun mécanisme de vote. Au cours de l'année 2018-2019, 29 secteurs d'intervention ont été harmonisés et aucun processus de règlement des différends n'a été déclenché.

### Portion Nord (ancienne UA 062-52)

<b>Parc régional du lac Taureau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ POSTE_EST</li> <li>▪ RIVIÈRE DU POSTE</li> </ul>
<b>Pourvoirie du Milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BEAULIEU</li> <li>▪ MURRAY</li> </ul>
<b>Pourvoirie du Milieu et Pourvoirie Pignon Rouge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ AULNAIES</li> </ul>
<b>Réserve faunique Rouge-Matawin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ANTIQUE_2</li> <li>▪ ESCALIER</li> </ul>

## BILAN PRÉLIMINAIRE 2018-2019

---

	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ LEGENDRE_SUITE2018</li><li>▪ MOLLEUR</li><li>▪ ADANYS</li><li>▪ CHOUTEAU_AJOUT</li><li>▪ ZERO</li></ul>
<b>TNO de la MRC de Matawinie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ VILLIERS_NORD (BMMB)</li><li>▪ GUENARD_EST</li><li>▪ PEKAN</li></ul>
<b>ZEC_Boullé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ RUISSEAU_ST_CYR</li><li>▪ CHEMIN_CASEY</li><li>▪ CONTRAINTE_CASEY</li></ul>
<b>ZEC Collin</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ LEDUC_TROISLACSDELATOUR</li></ul>

### Portion sud (ancienne UA 062-51)

<b>Municipalité de Saint-Donat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ MICHEL</li></ul>
<b>Réserve faunique Mastigouche</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ CONTRAINTES_BOUTEILLE</li><li>▪ LICHEN</li><li>▪ MORIN</li><li>▪ VISON</li></ul>
<b>ZEC Lavigne</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ RICHARD</li></ul>
<b>ZEC des Nymphes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ CASTOR</li><li>▪ CHAMPAGNE</li><li>▪ POISSON</li></ul>

## Synthèse des mesures d'harmonisation

L'harmonisation des secteurs d'intervention est réalisée par le MFFP en compagnie des bénéficiaires de garanties d'approvisionnement. Les utilisateurs du territoire forestier ou leur représentant sont rencontrés afin de convenir des mesures répondant le mieux à leurs préoccupations.

### Période d'opération (34 mentions)

Enjeux	Mesures d'harmonisation spécifiques	Mesures d'harmonisation génériques
<b>Arrêt des travaux pendant la période de chasse</b>	Arrêt des travaux pendant la période de chasse à l'original à l'arbalète.	Arrêt des travaux pendant la période de chasse à l'original (arme à feu) dans les territoires fauniques structurés (périodes prévues par règlement). La période convenue ne peut excéder la période prévue par la Loi pour cette zone.
<b>Quiétude des utilisateurs</b>	<p>Évaluer les possibilités de répartir sur plus d'une année les interventions dans ce secteur.</p> <p>Éviter d'effectuer des travaux pendant la période de fort achalandage d'un territoire/secteur donné.</p> <p>Moduler l'horaire des opérations forestières de manière à réduire les nuisances sonores (semaine/fin de semaine; jour/nuit).</p> <p>Limiter le nombre d'années pendant lesquelles les travaux peuvent se réaliser.</p>	

### Paysage (20 mentions)

Enjeux	Mesures d'harmonisation spécifiques	Mesures d'harmonisation génériques
<b>Maintien de l'intégrité du paysage en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau</b>	<p>Bande opaque en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau.</p> <p>Élargissement de la lisière boisée prévue au RADF.</p> <p>Modulation des traitements sylvicoles.</p> <p>Positionner les séparateurs de récolte de manière à diminuer l'impact visuel des travaux.</p>	Lisière boisée selon les modalités du RADF.

## BILAN PRÉLIMINAIRE 2018-2019

<b>Maintien de l'intégrité du paysage le long d'un chemin</b>	<p>Conserver un paysage intéressant le long d'un chemin.</p> <p>Minimiser la création d'ouvertures le long d'un chemin.</p>	<p>Corridor routier selon les modalités du RADF.</p>
<b>Maintien de l'intégrité du paysage le long d'un aménagement récréatif (site de villégiature, camping, sentier, belvédère, etc.)</b>	<p>Adapter la configuration des tenants de récolte.</p> <p>Préserver un couvert forestier permanent.</p> <p>Aucuns résidus de coupe en bordure de sentier.</p> <p>Modulation des traitements sylvicoles.</p> <p>Visite terrain visant à identifier les zones sensibles ou à démontrer l'efficacité des modalités de coupe pour le maintien de l'intégrité du paysage.</p>	

### Maintien d'infrastructure (10 mentions)

Enjeux	Mesures d'harmonisation spécifiques	Mesures d'harmonisation génériques
<b>Préserver les infrastructures en place</b>	<p>Maintien des panneaux d'information/de désignation de territoire de chasse.</p> <p>Minimiser la traverse de sentiers non motorisés par des chemins forestiers.</p> <p>Nettoyer les ponts du sable ayant servi d'abrasif qui aurait été accumulé pendant l'hiver.</p> <p>Convenir d'un calendrier de nivelage des chemins.</p>	<p>Protection de sentier et sentier de portage selon les modalités du RADF.</p>

### Habitat faunique (9 mentions)

Enjeux	Mesures d'harmonisation spécifiques	Mesures d'harmonisation génériques
<b>Maintien des caractéristiques d'un habitat pour la faune</b>	<p>Connectivité entre les forêts matures/couverts fermés/milieus humides.</p> <p>Intégration des caractéristiques de l'habitat de l'original à la planification.</p> <p>Maintenir un corridor de déplacement pour la faune.</p>	



	<p>Modulation des traitements sylvicoles.</p> <p>Positionner les séparateurs de récolte et configurer les tenants de récolte pour répondre aux besoins d'habitat faunique.</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Cohabitation sur le réseau routier (8 mentions)

Enjeux	Mesures d'harmonisation spécifiques	Mesures d'harmonisation génériques
<b>Sécurité des usagers du réseau routier</b>	<p>Éviter de faire cohabiter la motoneige et le transport forestier.</p> <p>Implanter de la signalisation routière suffisante pour indiquer la sortie des camions au croisement de chemins municipaux ou provinciaux.</p> <p>Éviter le plus possible les chemins bordant les rives des lacs urbanisés et les noyaux villageois.</p>	<p>Mettre en place la signalisation selon les modalités réglementaires.</p>

### Communication (8 mentions)

Enjeux	Mesures d'harmonisation spécifiques	Mesures d'harmonisation génériques
<b>Communiquer avec le gestionnaire de territoire ou l'utilisateur concerné avant le début des travaux</b>	<p>Présenter le calendrier de réalisation au moins 30 jours avant le début des travaux.</p> <p>Maintenir un contact périodique avec le gestionnaire de territoire ou l'utilisateur.</p>	<p>Fournir un calendrier relatif à la réalisation des opérations forestières quinze (15) jours avant le début des travaux (commerciaux et non commerciaux) aux utilisateurs ayant été impliqués dans le processus d'harmonisation, de même qu'à la municipalité ou MRC concernée.</p> <p>Lorsque le secteur est mis à l'enchère au Bureau de mise en marché des bois (BMMB), l'enchérisseur doit rencontrer les tiers impliqués dans l'harmonisation avant le début des travaux.</p>
<b>Augmenter la prévisibilité de l'aménagement forestier</b>	<p>Convenir à l'avance d'un calendrier des opérations.</p>	<p>Dépôt pour information à la Table GIRT 062 des secteurs autorisés à réaliser pour l'année en cours pour chaque BGA. Ce dépôt pour information doit être effectué avant le début de la saison des opérations, au plus tard à la fin du mois de mai. Un</p>

## BILAN PRÉLIMINAIRE 2018-2019

<p><b>Augmenter la prévisibilité du transport de bois.</b></p>	<p>Convenir à l'avance d'un calendrier du transport des bois.</p>	<p>suivi en cours d'année permettra d'en suivre l'évolution.</p> <p>Lorsque la route de transport des bois d'un secteur d'intervention est connue, le bénéficiaire de garantie d'approvisionnement doit informer les utilisateurs du territoire concernés quinze (15) jours avant le début du transport de bois.</p>
----------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Accessibilité (6 mentions)

Enjeux	Mesures d'harmonisation spécifiques	Mesures d'harmonisation génériques
<p><b>Maintien de l'intégrité des limites de TFS</b></p>	<p>Fermeture des chemins donnant de nouveaux accès aux territoires des TFS.</p> <p>Maintenir une lisière boisée délimitant les TSF.</p>	
<p><b>Éviter la détérioration des chemins par le transport forestier</b></p>	<p>Désensabler les côtes, les courbes et/ou les sections de chemins ayant reçu d'importantes quantités de sable à des fins d'abrasifs pendant la période hivernale.</p> <p>Reconstruire ou remplacer des traverses de cours d'eau endommagées avant la réalisation des travaux.</p>	<p>Maintenir ou améliorer l'état initial des infrastructures tout au long de la période de réalisation des travaux (commerciaux et non commerciaux) et à la fin des travaux.</p>
<p><b>Maintien de l'accès au territoire en période d'opération forestière.</b></p>	<p>Déterminer le tracé d'implantation de chemin et choisir l'itinéraire de transport de manière à minimiser l'impact du transport de bois sur les autres utilisateurs de la forêt.</p>	
<p><b>Restreindre l'accès au territoire après période d'opération forestière.</b></p>	<p>Maintenir une lisière boisée afin de restreindre l'accès à des infrastructures.</p> <p>Fermeture de chemin ou utilisation de traverse de cours d'eau temporaire.</p>	



### Bonification de la planification forestière (3 mentions)

Enjeux	Mesures d'harmonisation spécifiques	Mesures d'harmonisation génériques
<b>Optimiser les opérations forestières</b>	Ajouter des blocs de récoltes. Éviter de perpétuer des peuplements orphelins dans la planification.	Grille de gestion des écarts (ajouts de blocs de récolte)

### Qualité de l'eau (1 mention)

Enjeux	Mesures d'harmonisation spécifiques	Mesures d'harmonisation génériques
<b>Contrôler l'érosion des sols et le ruissellement de sédiments</b>	Contrôler l'érosion du sol et le ruissellement des sédiments	Modalités du RADF.

### Fermetures de chemin dans le cadre des PAFI

Depuis 2006, il est possible pour le MFFP de fermer un chemin sur les terres du domaine de l'État. Un citoyen, une entreprise ou un organisme peut adresser une demande de fermeture temporaire ou permanente d'un tel chemin, en vertu de l'article 11.3 de la *Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune* (M-25.2).

Les demandes de fermeture, présentées dans le cadre des travaux effectués relativement aux plans d'aménagement forestier intégré (PAFI), sont soumises à la Table GIRT 062 pour y convenir d'ententes et de mesures d'harmonisation à appliquer.

- Devenyns\_ouest
- Turbal (31 janvier 2019)

### Harmonisation antérieure de secteurs d'interventions

Voici la liste des secteurs d'interventions harmonisés mais non récoltés au cours des dernières années.

#### Portion Nord (ancienne UA 062-52)

<b>Parc régional du lac Taureau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ POSTE_EST_18-19</li> <li>▪ RIVIÈRE DU POSTE_18-19</li> </ul>
<b>Pourvoirie du Milieu et Pourvoirie Pignon Rouge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ AULNAIES_18-19</li> </ul>

**BILAN PRÉLIMINAIRE 2018-2019**

<b>Pourvoirie Pignon Rouge</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ LONG NORD_17-18 (BMMB)</li></ul>
<b>Zec Collin et Pourvoirie Pignon Rouge</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ JIM_ET_JOS_16-17</li></ul>
<b>Réserve faunique Rouge-Matawin</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ ADANYIS_18-19</li><li>▪ ZERO_18-19</li><li>▪ MOLLEUR_18-19</li><li>▪ GATE_17-18</li><li>▪ ÎLE DU VILLAGE_17-18</li><li>▪ HAREL_14-15</li></ul>
<b>TNO de la MRC de Matawinie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ VILLIERS_NORD_18-19 (BMMB)</li><li>▪ GUENARD_18-19</li><li>▪ PEKAN_18-19</li><li>▪ NECESSITÉ_17-18</li><li>▪ OPWAIK_17-18</li><li>▪ VILLIERS_17-18</li><li>▪ CHABLIS_14-15</li></ul>
<b>ZEC Boullé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ CHEMIN_CASEY_18-19</li><li>▪ CONTRAINTE_CASEY_18-19</li><li>▪ CHANTIER_14-15</li><li>▪ MARINGOUIN_14-15</li><li>▪ OPIKWI_14-15</li></ul>
<b>ZEC Collin</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ LEDUC_TROISLACSDELATOUR_18-19</li><li>▪ PÉTAINE_16-17</li><li>▪ RIVIÈRE_DU_MILIEU_14-15</li></ul>
<b>ZEC Collin et ZEC Boullé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ RUISSEAU_PIERRON_17-18</li></ul>

### Portion sud (ancienne UA 062-51)

<b>Sainte-Émélie-de-l'Énergie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ LE PROHON_17-18</li> </ul>
<b>Saint-Michel-des-Saints</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ TRUITE_17-18</li> </ul>
<b>Pourvoirie Réal Massé et ZEC des Nymphes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ LAC_DES-ÎLES_16-17</li> </ul>
<b>Réserve faunique Mastigouche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CONTRAINTES_BOUTEILLE_18-19</li> <li>▪ VISON_18-19</li> </ul>
<b>ZEC Lavigne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ JOBERT_17-18</li> </ul>
<b>ZEC des Nymphes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ POISSON_18-19</li> <li>▪ CASTOR_18-19</li> <li>▪ CHAMPAGNE_18-19</li> <li>▪ LALA DIURNE_17-18</li> </ul>

## Consultations publiques<sup>1</sup>

En vertu de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (LADTF), l'instance responsable de la composition et du fonctionnement de la table GIRT a le mandat de mener des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégré tactiques et opérationnels préparés par le ministère pour chaque unité d'aménagement.

- PAFIT 2018-2023 – 8 novembre 2017 au 10 janvier 2018
- PAFIO 2018-2023 – 12 mars au 5 avril 2018
- Dérogation COS – 14 janvier au 27 février 2019

## Réalisations 2018-2019

### Administration de la Table GIRT

- Grille de gestion des écarts (modification)
- Adoption accélérée des mesures d'harmonisation (nouvelle procédure)

### Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux

- Modèle géomatique d'analyse du réseau routier (projet terminé)

<sup>1</sup> Tous les rapports de consultations sont disponibles au <http://foretlanaudiere.org/consultations-publiques/>

## BILAN PRÉLIMINAIRE 2018-2019

---

- Optimisation de l'harmonisation des chantiers forestiers du bassin versant de la rivière Maskinongé (en cours de réalisation)
- Particularités régionales – Paysage (en cours de réalisation)
- Dépliant informatif sécurité chemins forestiers (distribution Baux de villégiature)

### Échange d'informations, partage et transfert de connaissances

- **Code de pratique de chasse et de pêche des Atikamekw de Manawan**, Laurier Hovington
- **Consultation relative à l'établissement de nouveaux écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE)**, Ariane Tremblay-Daoust, MFFP
- **Économies de la forêt – Présentation de la ZEC Lavigne**, Karl Lacouvé et Nathalie Poitras
- **Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être** – Brett Carpentier, Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière (OGEFL)
- **Guide d'aménagement de l'habitat de l'orignal pour les Atikamekw de Manawan**, Laurier Hovington
- **L'aménagement des ponceaux pour une saine gestion du castor**, Pauline Suffice, biologiste à la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ)
- **Mesures d'harmonisation des usages VS opérationnelles**, Ariane Tremblay-Daoust, MFFP
- **Mise en œuvre de l'aménagement intégré par les TGIRT : les objectifs locaux d'aménagement** – Louis Bélanger, professeur à l'Université Laval
- **Présentation et démonstration des compartiments d'organisation spatiale (COS)** – Émilie Chalifour, MFFP
  - **Document synthèse** dans le cadre de la consultation publique - Ariane Tremblay-Daoust, MFFP
- **Résultats Audit FSC**, Brett Carpentier, Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière (OGEFL)
- **Réalisation du secteur Jérôme : enjeu paysage**, Mathieu Dufresne
- **Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)** – Martin Gilbert, MFFP
- **Stratégie de production de bois** – Isabelle Paquin, MFFP

## Bilan 2018-2019 de la Table GIRT 062

Cette section provient du sondage ayant été transmis à l'ensemble des délégués et des substituts membres de la Table GIRT 062. Les conclusions de ce sondage permettent à la coordination de la Table d'évaluer le travail accompli dans un souci d'amélioration continue.

### Rôle des délégués

L'ampleur des sujets traités à la Table GIRT et le renouvellement de certains membres nécessiteraient une revue fréquente des fonctions de la Table, de ses membres et du processus général de la planification forestière. La présentation des différentes économies de la forêt et de leurs interactions avec la planification forestière pourrait aider à mieux comprendre le rôle des différents membres de la Table GIRT.

### Travaux de la Table GIRT 062

Afin de s'assurer que les travaux et décisions de la Table GIRT prennent en considération les préoccupations de l'ensemble des groupes d'intérêt, il pourrait être avantageux de les colliger sous formes d'objectifs généraux.

La majorité des travaux de la Table GIRT 062 est abordée par le biais des impacts sociaux de l'aménagement forestier. La prise en compte de données économiques concernant les différentes économies de la forêt est suggéré afin d'améliorer la compréhension des impacts de l'harmonisation forestières auprès des autres utilisateurs. Il est également suggéré d'aborder les besoins de la faune dans les échanges d'informations.

### Réalisations

Selon les délégués de la Table GIRT, les grandes réalisations de l'année 2018-2019 sont les suivantes :

- La **concertation** des intervenants
- L'excellente **communication** avec les membres de la table GIRT ainsi que l'ouverture à mettre en place les améliorations requises
- L'implication directe des utilisateurs du territoire dans le processus d'**harmonisation des secteurs** d'interventions forestières
- La diffusion d'**information** sous diverses formes ainsi que les visites sur le terrain
- La création d'outil pour soutenir l'harmonisation, dont le **modèle géomatique d'analyse du réseau routier**.

### Défis

Selon les délégués de la Table GIRT, les défis de l'année 2018-2019 sont les suivants :

- L'implication au sein de la Table GIRT 062 est énergivore
- Faire connaître la Table GIRT et ses fonctions aux utilisateurs du territoire
- La communication entre le milieu forestier et les autres utilisateurs de la forêt
- La **vulgarisation de l'information** technique en lien avec la planification de l'aménagement forestier.
- La mise en place des compartiments d'organisation spatiale

## **BILAN PRÉLIMINAIRE 2018-2019**

---

- L'inclusion des éléments fauniques impactés par l'aménagement forestier
- La détermination des particularités régionales en matière de paysage
- Le manque de rétroaction à la suite du processus d'harmonisation et de la réalisation des travaux.



## **Annexe I**

### **Résultats du sondage annuel – Harmonisation 2018-2019**

*destiné aux utilisateurs*



**TABLE GIRT 062**  
Table locale de gestion intégrée  
des ressources et du territoire  
Lanaudière

# Résultats du sondage annuel

Destiné aux utilisateurs







## Mesure d'harmonisation générique Avis de début des travaux

« Fournir un calendrier relatif à la réalisation des opérations forestières 15 jours avant le début des travaux (commerciaux et non commerciaux) aux utilisateurs ayant été impliqués dans le processus d'harmonisation. »

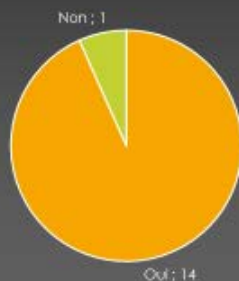
## Mesure d'harmonisation générique Avis de début des travaux

Le responsable des travaux est-il entré en contact avec vous avant ou pendant les opérations pour lesquelles vous étiez concerné ?



## Mesure d'harmonisation générique Avis de début de travaux

L'avis de 15 jours avant le début des travaux vous a-t-il été utile ?

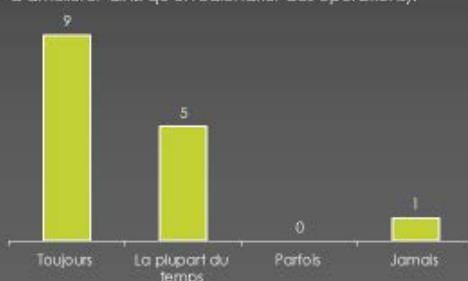


- Malgré que ce soit un mal nécessaire les récoltes de bois, je constate que cela commence à être abusif pour des petits territoires de piégeage de la Réserve faunique Rouge-Matawin. Les récoltes de fourrure sont à la baisse, l'écologie de la faune est affectée!!!
- Non, puisque nous ne l'avons pas reçu
- Très utile, nous permet d'**informer** les gens par Internet, Facebook municipal et Info lettre
- Oui mais parfois, le forestier nous avise à la dernière minute car le chemin doit passer directement dans un sentier pédestre... forçant ainsi sa relocalisation. Souvent, le manque n'est pas sur les zones de coupes mais la planification des **chemins**.

## Mesure d'harmonisation générique Avis de début de travaux

L'avis comprend toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension des travaux

(nom et coordonnées du responsable de chantier, plan de coupe proposé avec voirie forestière à construire ou à améliorer ainsi qu'un calendrier des opérations).



- Il serait important de rajouter les **chemins** autorisés pour sortir le bois
- Je n'ai pas eu à échanger avec l'un des responsables de chantier car je ne peux pas faire grand chose à cette étape mais au moins j'ai une référence si il y avait urgence... Très peu d'accent mis sur les aspects économiques de la forêt en général
- Non, puisque nous n'avons rien reçu
- Manque les informations sur les chemins utilisés pour rejoindre les villes ou les usines de transformation

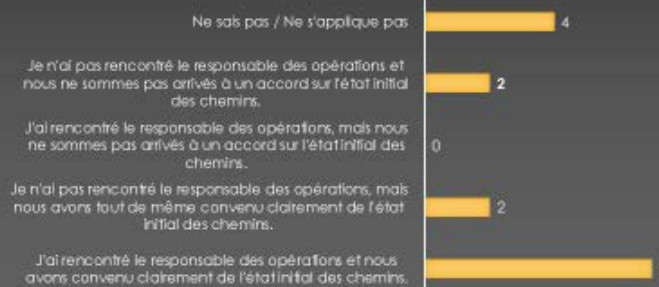


## Mesure d'harmonisation générique Infrastructures

« Maintenir ou améliorer l'état initial des infrastructures tout au long de la période de réalisation des travaux (commerciaux et non commerciaux) et à la fin des travaux. »

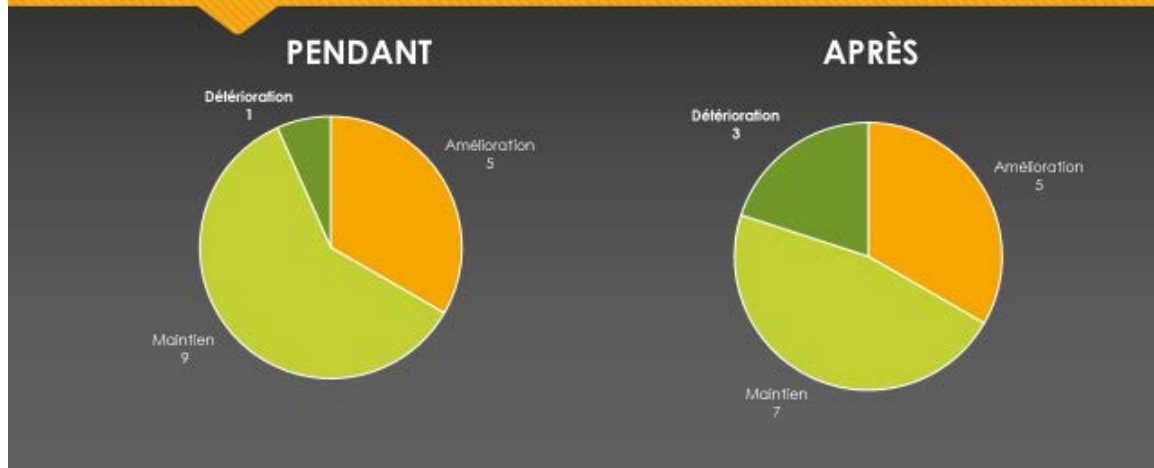
## Mesure d'harmonisation générique Infrastructures

Pour les chemins sur votre territoire, avez-vous été en mesure de définir l'état initial à maintenir avec le responsable des opérations avant le début des travaux ?



- Ne s'applique pas. La grande majorité du temps, les chemins VHR sont plus beaux après le passage des forestiers
- Je n'ai tout simplement pas rencontré de responsable des opérations
- Aucun accord pour la coupe du secteur Cartier

## La qualité des chemins a-t-elle été maintenue pendant/après les opérations ?



## Mesure d'harmonisation générique Infrastructures

Êtes-vous satisfait de l'application de cette mesure ?



- Il reste que le pavage se dégrade énormément et que la réparation des chemins constituent des coûts très importants
- Généralement, les correctifs sont apportés lors de nos demandes



## Mesure d'harmonisation générique Période de chasse

« Arrêt des travaux pendant la période de chasse à l'orignal (arme à feu) dans les territoires fauniques structurés (périodes prévues par règlement). La période convenue ne peut excéder la période prévue par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune pour cette zone. »

## Mesure d'harmonisation générique Période de chasse

Êtes-vous satisfait de l'application de cette mesure ?



- Les BGA et le MFFP ont beaucoup de difficulté à **planifier des secteurs de coupe en dehors des périodes de chasse**. Demande constante d'opérer durant ces périodes
- Les parcs régionaux ne sont pas considérés comme territoire faunique... même si la chasse est pratiquée sur le territoire.

## Mesure d'harmonisation générique BMMB

« Lorsque le secteur est mis à l'enchère au Bureau de mise en marché des bois (BMMB), l'enchérisseur doit rencontrer les tiers impliqués dans l'harmonisation avant le début des travaux. »

## Mesure d'harmonisation générique BMMB

L'enchérisseur est-il entré en contact avec vous **avant** les opérations pour lesquelles vous étiez concerné ?



- Par l'entremise du MFFP
- Je ne connais même pas les noms des entrepreneurs impliqués



## Mesure d'harmonisation générique BMMB

Êtes-vous satisfait de l'application de cette mesure ?



- Nous aimerions avoir une **rencontre** avec l'enchérisseur et lui faire savoir nos préoccupations et des résultats de l'harmonisation.
- Oui, une rencontre a eu lieu avant les travaux mais l'**application** des modalités durant le chantier était plus difficile.

## Mesure d'harmonisation générique Route de transport des bois

« Lorsque la route de transport des bois d'un secteur d'intervention est connue, le bénéficiaire de garantie d'approvisionnement doit informer les utilisateurs du territoire concernés quinze (15) jours avant le début du transport de bois »

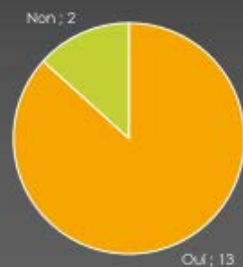
## Mesure d'harmonisation générique Route de transport des bois

Le responsable des travaux est-il entré en contact avec vous **avant ou pendant** les opérations pour lesquelles vous étiez concerné ?



## Mesure d'harmonisation générique Route de transport des bois

L'avis de 15 jours avant le début des travaux vous a-t-il été utile ?



- Très satisfait
- Suite à l'avis, j'en déduis qu'il va y avoir du transport forestier
- Non, puisque nous ne l'avons **jamais reçu**
- Serait utile s'il était appliqué



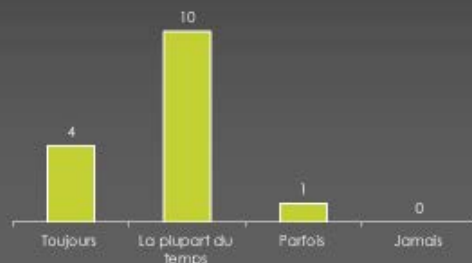


## Mesures d'harmonisation spécifiques Négociation

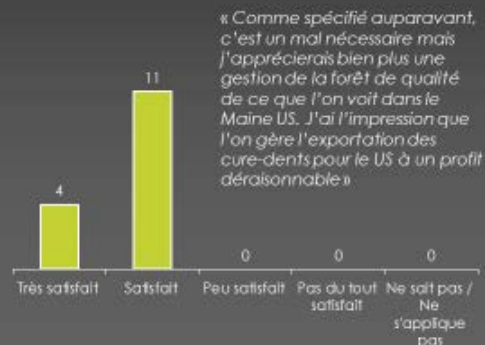
Cette section concerne les mesures négociées entre les utilisateurs, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement.

## Mesures d'harmonisation spécifiques Négociation

Les mesures d'harmonisation spécifiques vous concernant ou concernant les utilisateurs ont-elles été respectées ?



Votre niveau de satisfaction concernant l'application de cette mesure



« Comme spécifié auparavant, c'est un mal nécessaire mais j'apprécierais bien plus une gestion de la forêt de qualité de ce que l'on voit dans le Maine US. J'ai l'impression que l'on gère l'exportation des cure-dents pour le US à un profit déraisonnable ».

## Outils d'informations et de communications

### Outils d'informations et de communications

Je consulte le site Internet de la Table GIRT 062



Je consulte la carte interactive en ligne



Je consulte le calendrier des travaux forestiers





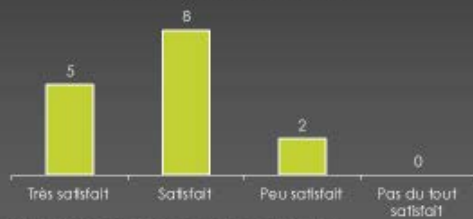
## Que pourrait-on améliorer sur le site Internet de la Table GIRT?

- Peut-être indiquer les **périodes d'arrêt des travaux pour la période du dégel** et la **date de reprise** pour la finition de l'exploitation ou du charriage
- Les informations ne sont pas toujours respectées
- Sans doute mon implication plus active serait requise pour répondre à cette question. Mais avec la gestion de notre quotidien et le temps qui nous manque, je reste confiant pour le futur !!!
- Je ne sais pas puisque je ne connais pas le site.
- Faire connaître **davantage** ces outils **à la population**
- Voir le site Internet de la Table GIRT Outaouais <https://calendrier.tgirt0.ca/operations>
- Améliorer le **filtre des dossiers sur les cartes et calendrier**, écrire par exemple, STD, NDM, RAW, STM avant pour savoir lequel nous concerne
- **Routes de sortie du territoire**, cela permet d'informer davantage de citoyens au besoin.
- C'est bien comme ça (+++)
- Déjà très complet (+++)
- Je vais prendre l'habitude de consulter le site.

**Satisfaction générale**

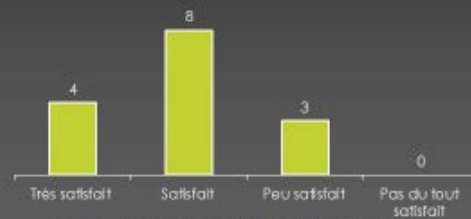
## Satisfaction générale

Votre niveau de satisfaction concernant le **processus** d'harmonisation dans les secteurs d'intervention



- Nous sommes chanceux dans Lanaudière !
- Les **préoccupations de la municipalité** concernant les impacts sur l'environnement, les visuels, les nuisances par le bruit et le transport sont très souvent **pas prises au sérieux par les forestiers**.

Votre niveau de satisfaction concernant l'**application** des mesures d'harmonisation dans les secteurs d'intervention



- Les **demandes de la municipalité** concernant le transport et la cohabitation sont **toujours difficiles** malgré l'harmonisation
- Il faut surtout être très vigilant sur la **planification des nouveaux chemins forestiers...** et des mesures **surtout pour les chantiers BMMB**

## Quelles connaissances ou quels outils faciliteraient la prise en compte de vos besoins en lien avec l'aménagement forestier ?

- On m'a déjà offert un lien où je voyais l'**avancement des coupes sur le territoire exploité**; je crois que les abatteuses laissent par GPS leur parcours sur le terrain, je pouvais voir précisément le terrain exploité
- **Lexique des abréviations des différentes sortes de coupes forestières**. Parfois, je ne sais que veut dire l'abréviation sur les cartes.
- Je suis sans réponse à cet étape. Merci quand même pour tous les efforts qui sont entrepris pour améliorer les pratiques. Malgré que le piégeage soit en difficulté à plusieurs égards, il est essentiel que cette pratique passe à travers le temps pour stabiliser et maintenir la qualité et l'écologie de la faune.
- **Meilleure communication entre l'entrepreneur et la municipalité** avant, pendant et après les travaux
- Lors de la planification, il serait utile d'avoir des **rapports d'impact que les coupes auront sur les visuels du secteur, et sur le bassin versant**.
- C'est ok, aucun besoin (++)
- **Cartographie des chemins forestiers** avec une standardisation des noms de chemins.
- **Mieux sensibiliser la population** et faire connaître plus la TGIRT
- Une **étude d'impacts sur le bassin versant** pourrait augmenter l'approbation citoyenne dans certains milieux de vie.
- Certains secteurs du parc avec une forte densité d'équipements récréatifs devraient être planifiés par le gestionnaire du parc de concert avec le MFFP.